

CONVOCAATION CONSEIL MUNICIPAL

Morillon, le samedi 3 septembre 2022

Madame, Monsieur,

Le Conseil municipal se réunira :

**Judi 08 septembre 2022 à 20 h 00,
Salle consulaire à la Mairie
5 place de la mairie, 74440 MORILLON**

La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L.2121-15 du CGCT.

L'ordre du jour de la séance portera sur les points suivants :

1. **Fonctionnement des assemblées** - Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 21 juillet 2022 ;
2. **Fonctionnement des assemblées** - Décisions prises par le maire ;
3. **Administration générale** – Mandat spécial aux élus pour se rendre au Salon des Maires de France à Paris ;
4. **Finances** – Décision modificative n°1 du budget principal ;
5. **Finances** – Admissions en non-valeur de créances irrécouvrables sur le budget principal ;
6. **Ressources humaines** – Embauche de saisonniers ;
7. **Patrimoine** – Attribution d'une indemnité de gardiennage de l'église communale au titre de l'année 2022 ;
8. **Sports** – Attribution des primes de résultat pour la saison hivernale 2021-2022 pour les sportifs de haut-niveau dans le cadre du contrat de sponsoring ;
9. **Affaires scolaires** - Attribution d'une subvention au Collège de Samoëns dans le cadre d'un voyage scolaire ;
10. **Affaires sociales** – Prise en charge des frais de cantine et de garderie ;
11. **Foncier** – Convention de servitude de passage de réseau électrique avec ENEDIS ;
12. **Foncier** – Convention de droit d'usage au bénéfice de la SA ALTITUDE INFRA pour le déploiement de la fibre optique – parcelle B n°293 ;
13. **Urbanisme** – définition des modalités de concertation avec le public dans le cadre de la déclaration de projet pour le secteur de Visigny ;
14. **Questions diverses**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire

Simon Beerens-Betex
Simon BEERENS-BETEX